



Arras, le 19 décembre 2017

Site des Deux Caps : renouvellement du label Grand site de France

Dans le cadre de la procédure du renouvellement du label Grand Site de France pour le site des Deux Caps, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a pris connaissance de l'avis favorable délivré le jeudi 14 décembre 2017 par la commission supérieure des sites, perspectives et paysages, placée auprès du ministère de la transition écologique et solidaire.

Il se réjouit de cet avis qui reconnaît le travail remarquable accompli ces six dernières années pour valoriser ce site naturel exceptionnel des Deux Caps.

La reconduction du prestigieux label Grand Site de France pour la période 2018 – 2023 ouvre la voie à de nouveaux engagements pour préserver et mieux faire découvrir la qualité paysagère de cet espace naturel côtier exceptionnel et de son arrière-pays.

Fabien SUDRY, tient à saluer la mobilisation et le travail du Conseil départemental du Pas-de-Calais qui porte la démarche, mais également des services de l'État (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine et la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer) qui ont fortement accompagné la démarche et continueront à faire bénéficier le département de leurs expertises pour mettre en œuvre les engagements pris devant la commission supérieure des sites.